

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social assurant à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

N° 95
Décembre 2017

le libertaire

revue de synthèse anarchiste

Créé par Joseph Dejacques en 1858 aux U.S.A. (En Français), repris par Sébastien Faure en 1895.
Actuellement publié par le groupe Jules Durand et des individuels anarchistes.



Trump, Tsipras mêmes coupes budgétaires



A lors que cette enflure de Trump s'apprête à faire voter sa réforme fiscale qui touchera de plein fouet les Américains les plus démunis, Tsipras prévoit dans son budget 2018 des coupes sombres dans l'éducation et la santé.

Trump soigne ses riches : 1500 milliards de réductions d'impôts, baisse de l'impôt sur les sociétés passant de 35 à 21%, doublement de l'exonération sur les droits de succession.

On diminue les impôts pour les riches mais si le déficit budgétaire se creuse, il faudra s'attaquer aux programmes sociaux donc s'en prendre prioritairement aux plus pauvres. Pour Trump et ses conseillers, ce sont les droits aux soins de santé qui sont le moteur de l'endettement étatsunien. Ce pourri compte ainsi creuser les inégalités, déjà fortes dans son pays. Les pauvres n'ont pas intérêt à être malades. On ne parle même pas de la prévention sanitaire, de la prophylaxie... Le système éducatif se dégrade surtout dans les quartiers les plus pauvres. Il malmène sa population la plus fragile. Salauds de pauvres doit-il penser. Pourtant bon nombre d'ou-

bliés de la croissance ont cru au Père-Noël Trump et ont voté pour lui. Les élections passent et les problèmes s'aggravent. Le problème des travailleurs, c'est que bien souvent, ils n'ont pas de mémoire.

Chez les Grecs, les travailleurs ne sont pas à la noce non plus. Même avec une pseudo gauche radicale, ils sont les dindons de la farce (électorale) : heures supplémentaires non payées ou réglées avec plusieurs mois de retard, temps partiels non voulus en pleine croissance, taux de chômage insupportable notamment chez les moins de 30 ans, précarisation accrue, austérité toujours en vigueur... Le patronat après avoir cassé les conventions collectives est le roi du pétrole. Il abuse de sa situation dominante transformant les ouvriers en larbins du capital.

Jusqu'où les puissants de ce monde pousseront leur avantage ? Jusqu'à ce que les travailleurs retrouvent le sens de la lutte des classes et la voie du combat pour leur dignité, leur liberté et l'égalité économique et sociale. En clair, quand ils trouveront le chemin de la Révolution sociale et libertaire.

Insoumis, vraiment ?

L'année qui vient de s'écouler a vu la montée en puissance du mouvement La France Insoumise emmenée par Jean-Luc Mélenchon, qui s'est donné pour mission de représenter le «Peuple» avec un grand P, bien entendu !

La campagne présidentielle nous a d'ailleurs donné à voir la confluence de différentes chapelles de notre bonne «gôche» radicale autour du panache du tribun, y compris des militants se réclamant de l'anarcho-syndicalisme. Certes, on pourrait rap-

peler que Camus, bien que se considérant comme libertaire de tendance anarcho-syndicaliste, votait régulièrement (notamment pour Mendes-France en 1956) et n'avait pas la conviction abstentionniste chevillée au corps. C'est là un autre débat, qu'il ne serait pas inutile de raviver, ne serait-ce que pour rappeler les arguments abstentionnistes mais aussi répondre à la question qui nous taraude : Que faire, quelles propositions et pratiques libertaires au-delà de la simple posture de refus du barnum soi-disant démocratique ?

Mais gardons-nous des comparaisons hâtives pour ne pas dire hasardeuses. N'oublions pas non plus que dans l'esprit de Camus, le vote ne le cédait en rien aux nécessaires combats syndicalistes ni à l'idéal du Socialisme Libertaire.

Pendant cette campagne présidentielle ainsi qu'au cours des législatives, nous avons vu bien des proches et des militants tout mettre en oeuvre pour faire voter Mélenchon et ses amis de LFI, avec en toile de fond, la nécessaire union des forces dites de «gôches» et donc de progrès. On a aussi vu des tentatives éhontées de récupération avec certains discours citant les anarcho-syndicalistes par exemple.

Ne soyons pas dupes ! Le véritable but de Méluce, c'est le coup de Jarnac à la Mitterrand : plumer la volaille communiste et siphonner les socialos, dont il n'espère qu'une chose, la disparition, lui que les pachydermes roses ont rejeté. Et surtout s'imposer comme le seul capable de s'emparer du pouvoir au nom de la «gôche radicale». Il espère réussir là où Podemos a pour le moment échoué en Espagne et là où Tsipras échoue en Grèce, coïncé, comme toujours pour ces gouvernements, entre le marteau et l'enclume des classes dominantes (FMI, Commission Européennes, experts financiers et économiques en tout genre et véritables décisionnaires).

Il n'y a rien à attendre de ce côté là, les différentes expériences depuis 1981 ont bien montré qu'il n'y a que peu de possibilités face au rouleau compresseur du capitalisme ultra-libéral financier et de ses affidés.

Là où les choses tournent au vinaigre, c'est dans les déclarations et les pratiques de Mélenchon et ses thuriféraires. On l'a vu ainsi au nom d'une prétendue efficacité vilipender la charte d'Amiens, si ce n'est exiger sa remise en cause ! En clair : le combat d'accord mais le leader c'est moi. De Tribun à César et Sauveur Suprême...

Idem pour les débats sur la presse. Bien sûr, les principaux médias sont aux ordres de groupes financiers, bien sûr l'information, notamment politico-économique, est biaisée et les alternatives à l'ultra-libéralisme et au détricotage des droits acquis présentées comme des utopies. Est-ce une raison pour «proposer» la création d'un organe chargé certes de veiller au «pluralisme des opinions», mais plus déroutant pour ne pas dire dérangeant de s'as-

surer de la «qualité de tous les médias». Et pourquoi pas la création d'un comité de salut public et un comité de sûreté générale ! Robespierre-Mélenchon perce dangereusement sous Danton !

Passons rapidement sur les arguments à propos du Venezuela qui me rappellent les pires heures de la presse communiste applaudissant les chars soviétiques venant combattre «la contre-révolution» dans les rues de Budapest, de Prague ou de Varsovie. Les messages et articles de nos amis libertaires vénézuéliens parlent pour eux. Désolé également de décevoir, mais Cuba, ça n'a rien d'une démocratie merveilleuse, c'est une véritable dictature comme tant d'autres régimes marxistes-léninistes. On attend le «bilan globalement positif» à la Georges Marchais sur ces différentes expériences «bolivariennes» !

Et c'est là qu'on en arrive à la question du titre : insoumis, vraiment ? Difficile de nous le faire accroire, quand on constate les comportements sectaires dès qu'un quidam quelconque remet en cause la doxa mélenchoniste. J'ai pu constater dans certains échanges sur les réseaux dits sociaux de l'acrimonie et de l'acharnement contre qui a l'outrecuidance de s'opposer à la «Sainte Parole».

A-t-on le droit de s'interroger sur les failles des positions sur la laïcité, quand on laisse un Obono défendre sa copine Bouteldja du PIR ou ne pas voir de rapport entre intégrisme religieux et refus de prendre un poste après une femme. Que dire des positions de Clémentine Autain sur l'islamisme radical ? je rappelle que peu avant les attentats de 2015, la dame disait ne voir aucun problème à ce sujet. Ça tanguait d'ailleurs quelque peu dans les rangs au sujet de la laïcité et certains partisans de la fermeté se seraient vus mis en «minorité» dans les «cellules». A quand les exclusions pour déviationnisme ?

Et je ne vous parle pas de l'opportunisme face à la victoire des nationalistes corses qui ont vu le jacobin forcené se féliciter des résultats. Il faut dire que la liste rejetée par LFI s'est ramassée. Et hop, des dissidents en moins !

Les libertaires n'ont définitivement rien à faire avec ces tristes sires apprentis «pères des peuples»

Charles-Bruno



Ecole publique ou école privée ?



Les écoles privées confessionnelles ont leurs enseignants financés par l'Etat et ne sont pas soumis aux règles de la sectorisation. De nombreux collèges privés catholiques, par exemple, s'enorgueillissent d'un recrutement populaire, ce qui est parfois exact ; ce que ces collèges omettent de nous dire, c'est qu'ils choisissent leurs élèves, et inscrire « les bons élèves » venant de quartiers dits sensibles, sur dossier scolaire, permet de sélectionner tant sur le plan des problèmes de comportement que du niveau scolaire. A cette injustice s'ajoute le problème de la ségrégation sociale au collège qui s'accroît inexorablement. Malgré les promesses récurrentes des politiciens, la situation s'accroît d'année en année : de plus en plus d'élèves favorisés sont scolarisés dans le privé. Le journal Le Monde (des 2&3 octobre 2016) précise : « Il suffit de chercher où étaient scolarisés, en 2015, les 38% de collégiens issus de milieux défavorisés : enfants d'ouvriers, d'inactifs, de chômeurs. Ils représentent 43% des élèves du public, contre 20% de ceux du privé ». La mixité sociale au collège est un vieux serpent de mer et la non mixité arrange bon nombre de parents essentiellement ceux issus des classes favorisées.

Il faudrait retenir ici la faute inexcusable de la gauche lors de son accession au pouvoir en Mai 1981 car elle n'a pas voulu organiser le grand service public, laïque et unifié de l'école, ce qui était possible à l'époque. Dès 1984, la droite et l'extrême droite s'engouffrent dans la brèche de l'immobilisme et des tergiversations, et mobilise près d'un million de personnes ; c'est la victoire de « l'école libre » qui n'appela d'ailleurs aucune réponse de masse pour contrer la démonstration de force des raticheux, des bigots et des réactionnaires. Depuis cette date, c'est l'éclatement de l'éducation et la tendance à scolariser les enfants des classes favorisées dans le privé et ceux des classes populaires dans le public augmente tous les ans. C'est sans doute cela la nouvelle égalité républicaine à laquelle d'ailleurs plus grand monde ne croit.

A cet éclatement vont suivre les théories obscurantistes, libérales et ultraréactionnaires des conservateurs. Et l'on voit aujourd'hui des collectifs de parents se mobiliser et faire du lobbying contre les manuels d'E.M.C. (Enseignement moral et civique) mais aussi certains livres de sciences. Aux Etats-Unis, on assiste de même depuis des années à une remise en cause de la théorie de l'évolution humaine. Les créationnistes y vont de leurs couplets et leurs réseaux. On assiste en parallèle à la montée de l'obscurantisme musulman qui entend bénéficier des mêmes droits que les écoles catholiques en France, dans le respect de la loi...

C'est pour cela qu'il est intéressant d'étudier l'histoire et

notamment celle des libertaires concernant l'éducation. Que nous apprend ou confirme cette histoire ? C'est que le fait religieux a ses corollaires : les préjugés, le dogme et l'irrationnel, enfin le fanatisme et l'intolérance. Les religieux sont les ennemis de la liberté individuelle et les soldats de la soumission.

De nos jours, les religieux continuent leur travail d'asservissement des personnes, que ce soit ceux qui militent dans la Manif pour tous ou à l'autre bout de l'échiquier en passant par diverses variantes, les nouveaux templiers du djihad, ces militaro-religieux qui veulent nous imposer leur ordre moral et rétrograde.

Le combat laïque et athée est loin d'être obsolète. Il a fallu attendre les années 1970 pour qu'enfin la mixité soit mise en place dans nos écoles, que la contraception, l'avortement, l'homosexualité... ne soient plus considérés comme des délits. Et que dire du droit des femmes régis antérieurement par le Code Napoléon ?

Dans quelques années, la P.M.A. et la G.P.A. et bien d'autres droits rentreront aussi dans les mœurs... pour autant que les religieux ne nous fassent pas retourner en arrière, ce qui semble être leur dessein.

Nos armes : l'usage de la raison, la validation et la transmission au plus grand nombre des idées rationnelles. Cette transmission ne peut s'effectuer à grande échelle qu'au sein de l'école publique.

Goulago

PS : Nous ne sommes pas contre l'expérimentation pédagogique initiée dans certaines écoles alternatives mais force est de constater que la possibilité d'une école alternative dépend des revenus des parents. Le coût d'une telle scolarisation est exorbitant pour ceux qui ont du mal à boucler les fins de mois. A ce titre, les enfants issus de milieux défavorisés sont exclus du processus d'expérimentation, c'est pourquoi nous affirmons que la solution se trouve dans l'école publique. C'est pour cela qu'il faut la modifier et lui octroyer les moyens dont elle a besoin.

A noter que le problème des rythmes scolaires est la dernière roue du carrosse de l'Education Nationale. La plupart des communes reviendront à la semaine de 4 jours à la prochaine rentrée scolaire. C'est par mesure d'économie que cette décision sera prise et non d'un point de vue pédagogique. La majorité des enseignants se prononcera dans le même sens par soucis de confort. L'intérêt pédagogique des élèves semble bien loin des préoccupations des adultes...



L'École qu'il nous faut fonder



La dénomination d'humanistes libertaires que nous avons cru préférable d'adopter parce qu'elle nous paraît plus juste, plus conforme à notre esprit et à la largeur de nos buts, nous apparaît déjà comme un stimulant intellectuel et nous pousse à un travail créateur auquel nous croyons nécessaire de convier ceux qui sont, en principe, d'accord avec nous. De nouveaux horizons s'ouvrent, de nouvelles recherches, de nouvelles tâches, de nouvelles élaborations nous sollicitent, qui sont indispensables si nous voulons proposer un faisceau de principes vivants et de conceptions fécondes se projetant sur l'avenir.

Nous avons déjà indiqué, en exposant nos projets, la nécessité de fonder une école semblable, toutes proportions gardées, aux écoles philosophiques qui ont, avant l'ère chrétienne, fleuri dans l'ancienne Grèce et qui consistaient en l'effort commun d'un certain nombre d'hommes communiant dans une pensée essentielle, et dont chacun apportait le fruit de ses recherches et de ses méditations. On peut aussi bien parler d'écoles semblables dans le développement de la pensée philosophique et sociale, tant au dix-neuvième qu'au vingtième siècle. Dans le mouvement coopératif, l'École de Nîmes, dont Charles Gide fut la figure dominante, est un des exemples les plus récents.

La différence entre une école et un parti, ou un mouvement constitué, est que, par définition, on y étudie sans cesse et, avant tout, on s'y livre à des investigations, on réexamine ce qui semblait définitivement acquis, on suit les faits et on raisonne en vertu de leur évolution, on amplifie, on rectifie, on complète, on crée. Tandis que dans les partis, et même dans les mouvements constitués, on vit généralement sur la pensée et les justifications acquises, sur les vérités établies ou ce que l'on croit tel, sur un ensemble de principes, de méthodes, de conclusions qui sont devenus des dogmes tant sous l'aspect théorique que tactique (par exemple, la théorie de la « prise au tas » et la tactique de la révolution armée). Et cette sclérose intellectuelle et pratique conduit au néant.

Nous ne partons donc pas avec l'esprit dominant dans ces mouvements, et qui du reste n'était pas tout

à fait le nôtre dans la période où, rompant déjà avec certaine tradition ankylosante, nous avons préféré nous appeler socialistes libertaires. Mais le nouveau pas que nous avons fait nous pousse, et nous en sommes heureux, à aller plus loin.

La conception — libérale — de l'humanisme nous est propre en ce sens qu'elle implique toute une philosophie et une interprétation de l'histoire, considérée sous son aspect positif comme le développement biologique de la civilisation humaine ; et comme le prolongement, dans une unité d'interprétation et de faits se succédant et s'enchaînant, de la leçon générale qui se dégage de ces faits.

Partant de ces conceptions, un immense travail constructif s'offre à nous que nous pouvons ne réaliser qu'en partie, selon l'aide que nous recevons, mais qui, même dans ce cas, suffirait à nos ambitions immédiates. Ce travail implique un plan, un programme d'ensemble.

Si l'humanisme est l'affirmation de l'homme et de l'individu — ce qui dit beaucoup et ne dit rien — il est avant tout cette vision des réalisations de l'espèce humaine dans le temps et dans l'espace. Il suppose donc, d'abord, à la fois documentation, connaissance précise et adhésion solidaire et fraternelle de notre pensée et de notre cœur à cette œuvre progressive, aux efforts lents et tenaces de l'humanité ; une vue de l'évolution de cette dernière, avec ses avances et ses reculs, ses faiblesses et ses forces, ses conquêtes vitales, matérielles, nécessaires au maintien et au développement physique de l'espèce, ses réalisations techniques, la naissance et le développement de la pensée, de la science, de l'art, de tout ce qui constitue les caractéristiques intrinsèques de l'homme, génétiquement considéré. Et chacune des disciplines intellectuelles, des découvertes dues au génie humain, à l'inquiétude, au besoin de savoir, de connaître, de découvrir, de servir ses semblables... Il y a là un champ d'activité inépuisable. D'autres, qui furent légion, se sont livrés avant nous à ces recherches, et les résultats de leurs travaux sont à notre disposition. Ce qui nous caractérise, c'est la volonté de tirer de cette œuvre immense des hommes sur la terre des conclusions philosophiques et sociologiques qui en même temps étayeront nos principes

et nous serviront des guides pour l'avenir. Nous opposerons ainsi cette conception de l'histoire, humaniste et libertaire, à celle, prépondérante, qui donne le premier rôle à l'autorité.

Ce plan englobe donc toutes les activités utiles de l'humanité, que nous avons sommairement énumérées, et l'on voit combien elles sont nombreuses. Mais il englobe aussi l'histoire de la pensée. Telle celle des écoles philosophiques grecques qui, dans l'ensemble, furent essentiellement humanistes en ce sens que, matérialistes, elles éliminaient l'autorité d'un Dieu créateur et maître de l'univers, et donc l'interprétation autoritaire de la vie. Il serait très utile, par exemple, d'établir tous les points de contact qui se retrouvent entre la philosophie des stoïciens et la philosophie libertaire — Kropotkine s'y était déjà référé, mais à, notre avis d'une façon trop limitée. Et, partant de cette base (sans ignorer ce que l'on peut retenir de certains aspects de la pensée chinoise et hindoue, beaucoup moins riche), de retenir de que l'on peut glaner dans certains aspects du christianisme, ou d'interprétation du christianisme, dans le bouddhisme et plus tard dans certaine pensée arabe, pour arriver aux horizons ouverts de la Renaissance, tant dans l'ordre scientifique que philosophique et, par la suite, aux philosophes anglais, aux encyclopédistes français, sans oublier les isolés qui les ont précédés comme Rabelais, La Boétie, Montaigne et même certains poètes comme Jean de Meung, Rutebeuf ou l'esprit des fabliaux du Moyen Age.

Tout cela conduisant à la philosophie, à la pensée sociale de la fin du dix-huitième et du début du dix-neuvième siècles, et aux principes politiques du libéralisme sur lesquels se sont greffées tant les critiques et les conceptions d'un Robert Owen, d'un Godwin, que d'un Sylvain Maréchal et d'un Proudhon, avec les prolongements qui aboutirent à l'école anarchiste, maintenant et depuis assez longtemps en décadence, mais dont la pensée fondamentale sera reprise dans l'avenir par des hommes ayant l'envergure et l'esprit novateur qui s'imposent.

Parallèlement d'autres études pourront et devront être faites. Il est certain que le coopératisme est en soi une école libertaire (les pionniers de Rochdale ne faisaient en rien intervenir une structure ou une méthode politico-autoritaire dans leur activité et dans leur idéal). Il est non moins certain que le syndicalisme révolutionnaire était aussi opposé à une

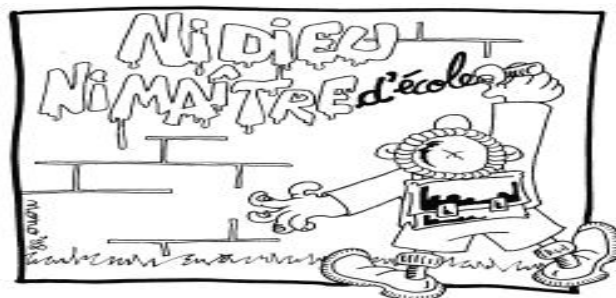
telle structure. On peut en dire de même du mutualisme, ou mutualisme, et de ses activités diverses. Et de toutes les pratiques d'entraide dont Kropotkine voulait faire le principe essentiel de la vie sociale.

Toutes ces choses, que nous énumérons un peu à bâtons rompus, devront être reprises par nous afin de constituer une doctrine cohérente [1]. Nous nous limitons maintenant à une première ébauche que nous espérons suffisante pour montrer que la création de l'école humaniste libertaire est parfaitement possible et doit être envisagée. Nous ajoutons aussi que nous ne pensons nullement nous limiter à cette élaboration d'une philosophie sinon entièrement nouvelle, spécifiquement formulée. Toutes les activités pratiques concordant avec nos buts et notre pensée devront recevoir notre appui décidé. Dans la mesure où cela sera possible, nous devons même les susciter, car nous ne prétendons pas nous limiter au seul domaine théorique. Une expérience comme celle du Frigorifique Artigas, de Montevideo, et que, selon ce que nous écrit Laureano Riera lui-même, les anarchistes, à la remorque des communistes et des castristes, combattent stupidement, recevrait notre soutien fraternel le plus résolu.

Nous demandons à ceux qui sont d'accord avec notre projet d'études d'envoyer leurs suggestions complémentaires. Nous demandons à ceux qui, même isolés, peuvent y collaborer en s'occupant de travaux se rapportant à l'un des points énumérés, ou à un autre qui lui apparaîtrait utile, de prendre contact avec nous afin de coordonner nos efforts. L'école qu'il nous faut fonder, avec ses vastes perspectives et ses racines profondes, doit être une œuvre collective ; il nous faut l'apport de tous ceux qui peuvent contribuer à cette tâche historique et nécessaire.

Gaston Leval

[1] Nous employons le mot doctrine au sens de « ensemble de notions et de conceptions convergentes ». Peut-être pourrait-on trouver un vocable plus approprié ?



CINE / DEBAT

AVEC

**ENSEMBLE CONTRE LA
PEINE DE MORT**

**« Abolir la Peine de
Mort,**

**Un combat toujours
d'actualité »**

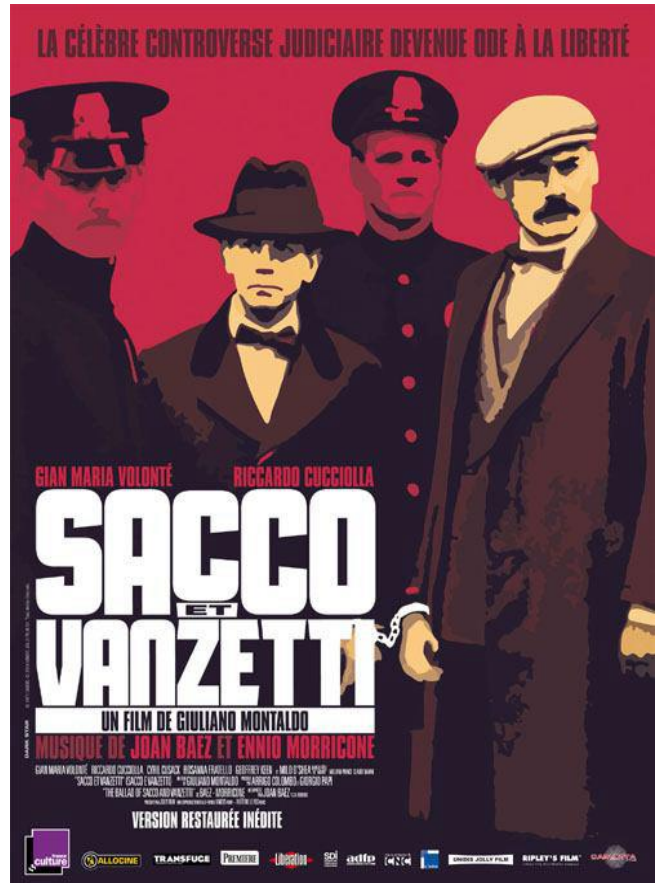
**Mercredi 17
janvier 2018**

A 20h30

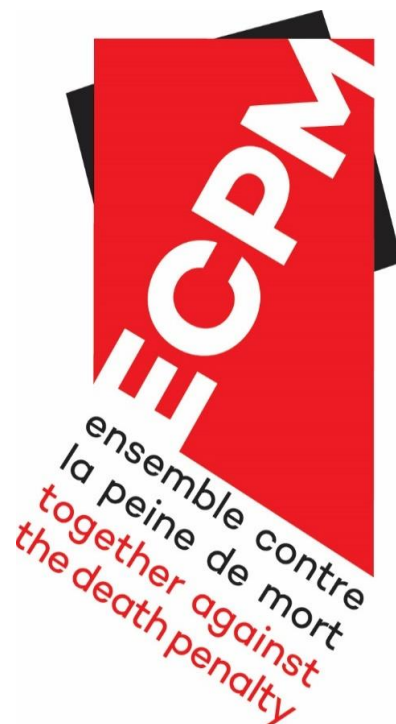
SACCO ET VANZETTI

**UN FILM DE GIULIANO
MONTALDO**

**AVEC RICCARDO CUCCIOLLA &
GIAN MARIA VOLONTÉ**



3 rue du Général Sarrail LE HAVRE





La tentative d'assassinat de Louise Michel au Havre



Scène VII

Louise Michel habite un petit appartement au cinquième étage, situé, 95, rue Victor Hugo, à Levallois-Perret. Ce logement est composé de trois pièces minuscules, de quelques mètres carrés chacune. Lameublement de ces pièces est sommaire : un lit, quelques tables et quelques chaises le composent. Au mur de la première pièce : un médaillon de la République et le portrait des martyrs de Chicago, pendus récemment au nom de la liberté et de la justice bourgeoise américaine.

Louise Michel : son front était ceint d'un bandeau blanc et sa tête couverte du même châle noir qu'elle portait la veille.

Pouget et Constant Martin cognent du doigt à la porte qui est aussitôt ouverte. Louise Michel, tout en noir, se précipite, la main tendue avec une effusion gaie, heureuse.

Louise Michel

Entrez les amis, je suis content de vous voir.

Elle se rassied sur une chaise de paille contre le mur, accoudée à une table ronde de salle à manger ; des verres, du déjeuner, rôdent sur la toile cirée.

Deux amies de Louise Michel, l'une grande, de forte corpulence et l'autre, petite, frêle apportent des chaises ; puis la plus petite des femmes, penchée sur un tout petit fourneau de fonte qui chauffe, retourne un ragoût qui embaume la pièce.

Louise Michel à Constant Martin

Eh bien ?

Prenant les mains du compagnon Constant Martin.

Comment va-t-elle ? Elle a été vraiment imprudente de venir l'autre soir. J'étais furieuse. J'y pensais cette nuit.

Constant Martin

Ma compagne, bien que souffrant d'une forte névralgie, était allée à votre dernière conférence à Paris. Mais il s'agissait d'un bobo de dents... Comment, vous avez été victime d'un assassinat, vous avez une balle dans la tête... et vous vous occupez des petits bobos des autres !

Pouget

Voyons Louise ! Pour une fois dans votre vie, pensez donc

à vous, hein ?

Louise Michel

Mais, je me porte très bien. J'ai passé mon temps depuis à ne rien faire et à dormir. J'ai sommeillé cette nuit jusqu'à trois heures du matin où l'on m'a réveillé pour partir... A propos ! Je suis furieuse contre les compagnons du Havre ! Oh ! Quand ils viendront, je le leur dirai. On ne fait pas ces choses-là ! J'ai été transportée dans un hôtel – un hôtel très sûr – où l'on m'a mis dans une chambre où j'ai dormi très bien. Et lorsqu'on m'a réveillé, qu'est-ce que je vois ! Les compagnons qui avaient loué la chambre à côté et qui avaient veillé sur moi toute la nuit ! Oh ! J'étais furieuse.

Pouget

Pourtant, après l'attentat dont vous veniez d'être victime, c'était la moindre des choses de la part des compagnons havrais.

Louise Michel

Allons-donc ! On ne recommence pas ces coups-là ! Et puis, j'étais – je suis – suffisamment atteinte pour ceux qui auraient eu l'idée de m'achever. Mais, vous dire la colère que j'ai eue, quand j'ai vu les copains qui avaient passé la nuit sans dormir, s'étirant, fatigués... Aussi, je les attends ! Quand ils vont venir ce que je les secouerai !

Un journaliste, ami de Louise Michel

Mais enfin, vous êtes blessée. Vous avez une balle dans la tête. Vous ne pouvez rester dans cet état. Songez que vous vous devez à vos amis, que vous n'êtes pas très forte, que des soins sont nécessaires.

Louise Michel

Bast ! Vous prêtez à mes blessures beaucoup plus d'attention que je ne leur accorde moi-même. Rappelez-vous que je suis une combattante. Parlons d'autre chose.

Le journaliste

Avec insistance.

Comment vous trouvez-vous maintenant ?

Louise Michel

Mais, je vais fort bien, comme vous voyez. Vraiment il n'y a pas, dans la scène d'hier, de prétexte à tant de tapage ! Après tout, j'en serai quitte avec un petit bout d'oreille en moins.

Louise Michel à Emile Pouget

Emile, pitié pour l'assassin ! Au lieu de vous occuper de moi comme vous le faites, réservez donc un peu de pitié et de sollicitude pour la femme de ce malheureux Lucas qui, au Havre, se retrouve peut-être sans pain et sans ressources. Il faut que vous tiriez ce fou des mains de la justice et que vous empêchiez les siens de souffrir de la misère. Tel doit être le rôle de la presse.

Pouget

Mais enfin Louise, ce Pierre Lucas a voulu vous tuer et il l'a fait avec préméditation. C'est un misérable bandit.

Louise Michel

Ce Lucas est un piètre assassin. Tiens, je viens d'écrire la lettre suivante, dans le but d'amener un peu de calme, de paix et de consolation dans le cœur de cette pauvre Madame Lucas :

Madame,

Apprenant votre chagrin, je désirerais vous rassurer. Soyez tranquille. Comme on ne peut admettre que votre mari ait agi avec discernement, il est par conséquent impossible qu'il ne vous soit pas remis.

Ni mes amis, ni les médecins, ni la presse de Paris, sans oublier celle du Havre, ne cesseront jusque-là de réclamer sa mise en liberté.

Et si cela tardait trop, je retournerais au Havre et cette fois ma conférence n'aurait d'autre but que d'obtenir cette mesure de justice, toute la ville y serait. Louise Michel

Pouget

On ne peut pas laisser des assassins en liberté. La prochaine fois, un autre fou ne vous ratera pas ou ce sera au tour d'un autre compagnon d'être la victime d'un illuminé.

Louise Michel

J'ai davantage risqué ma vie sur les barricades pendant la Commune. Je compte bien y retourner, au Havre, au moins pour témoigner en faveur de l'être irresponsable dont je réclame énergiquement la mise en liberté. Songez

que les siens souffrent à cause de moi ! J'aime bien les bêtes, pourquoi ne prendrais-je pas en pitié les hommes ? Les renseignements que j'ai reçus de nos amis du Havre sont navrants. Il paraît que Lucas logeait avec sa famille dans une mansarde et qu'il buvait beaucoup.

Pouget

C'est surtout un calotin forcené ! Tuez tous les anarchistes et Dieu reconnaîtra les siens !

Le journaliste

Mais ce Pierre Lucas, vous ne le connaissiez pas ? Vous ne l'aviez jamais vu auparavant ?

Louise Michel

Jamais. Mais sa figure m'avait frappé : il avait le masque des anciennes tragédies grecques. Tellement que je l'indiquai aux compagnons à côté de moi, et nous sommes restés un instant à regarder curieusement cette figure grimaçante et tirée. Cependant il s'était assis à côté de moi. Je n'y fis plus attention, pensant que c'était un contradicteur qui demanderait la parole aussitôt le bruit apaisé. Mais tout à coup j'entends un bruit qui m'assourdit et une brûlure derrière l'oreille. On se précipite, mais ne sentant que cela, je crie : « C'est une plaisanterie, il a tiré à blanc ». Et en disant cela je me retourne à côté. C'est alors qu'il m'a tiré un second coup de revolver.

Le journaliste

Et c'est ce second coup qui vous a le plus grièvement atteint.

Louise Michel

Oui, c'est celui dont on n'a pas retrouvé la balle. Mais notez que quand j'ai dit qu'il avait tiré à blanc, j'en étais convaincue ! J'étais convaincue que c'était un adversaire qui voulait nous effrayer, nous faire fuir comme des lapins, nous ridiculiser, enfin. J'en ai tant vu ! Oh ! Le malheureux ! Quand je l'ai aperçu se débattre au milieu de la foule qui voulait le piétiner - il y avait entre autres un matelot qui lui envoyait des coups de pieds, des coups de poings ; il prenait son temps, chaque coup était mesuré chaque coup écrasait. Oh ! Le malheureux ! Je me mis encore à crier de toutes mes forces : « Ne le frappez pas ! Il a tiré à blanc ! » Vous pensez que je ne pouvais pas souffrir qu'on massacrat cet homme-là à cause de moi ! C'est un fou, voilà tout !

Mais, le plus joli, c'est le procureur de là-bas qui vient me demander ce que j'avais à dire : « Je lui ai répondu que je n'avais rien à lui dire, sinon qu'il remette cet homme-là en liberté. »

Scène VIII

Mais il faut pourtant que vous fassiez votre déposition, insista-t-il. – Moi, rien du tout ; remettez-le en liberté. – Si vous n'êtes pas plaignante, le parquet sera obligé de le poursuivre, ainsi !...- Dans ce cas, je signe la plainte pour le tirer de là. Je saurai bien le faire acquitter allez ! ».

Le journaliste

Et quelles réflexions vous inspire l'attentat dont vous avez été victime ?

Louise Michel

J'aime mieux les gens qui me tirent dessus que ceux qui m'insultent de loin. Au moins ceux-là ont-ils la franchise de leur opinion. Ce Lucas me fait pitié. Il est une victime et non un coupable. Victime de son tempérament, vicié par la boisson et aussi victime des misérables qui ont abusé de sa naïveté pour lui monter la tête contre moi. C'est tout simplement un fou. Il paraît qu'en m'ajustant, il a fait le signe de la croix, comme s'il avait devant lui l'Antéchrist. Encore un mot. Démentez donc l'ineptie dont quelques journaux se sont fait l'écho au sujet du secrétaire de la réunion. Dumas n'a pas fui ; il est resté près de moi.

Le journaliste

Effectivement, plusieurs journaux ont profité de l'émoi de Dumas pour le discréditer. Je ne manquerai pas de rectifier et indiquer la vérité.

Louise Michel

Lucas ne semble pas avoir conscience de la responsabilité de son action, et quand on lui en parle il dit qu'il avait bu. Son intelligence est nulle. Il se croit un justicier. Lucas a avoué qu'avant de se rendre à la réunion de l'Elysée, il avait absorbé plusieurs absinthes.

Par contre, ceux qui ont monté une cabale contre nous savaient très bien ce qu'ils faisaient. Nous laisser organiser deux réunions avec une assistance nombreuse, cela n'a pas plu aux réactionnaires et aux bourgeois qui se sentent menacés dans leurs intérêts. Ils n'ont pas voulu que la deuxième réunion se passe aussi bien que la première.

Pouget

Nous aurons de plus en plus de mal à faire valoir nos idées car le pouvoir ne laissera pas nos compagnons s'exprimer indéfiniment. L'opinion publique est sensible à nos arguments et les travailleurs se reconnaissent de plus en plus dans nos idées. Gare aux futures provocations à venir. En attendant, Louise, c'est au repos que vous devriez vous consacrer.

Au Havre, la justice continue à œuvrer. De nombreux témoignages sont recueillis par Monsieur le Juge d'Instruction, au Palais de justice du Havre.

Le Procureur au Juge

Vous enregistrez tous les témoignages possibles et imaginables sur cette tentative d'assassinat. Je ne veux pas que les anarchistes disent que la justice ne fait pas son travail et que l'on couvre quelqu'un. Déjà, je ne comprends pas que la deuxième balle tirée par Lucas sur la personne de Louise Michel n'ait pas été retrouvée.

Le Juge

Mais Monsieur le Procureur, nos équipes ont passé la salle de l'Elysée au peigne fin et les recherches se sont révélées vaines. Voici comment nous avons procédé: la salle a été balayée proprement dans toutes ses parties, sous nos yeux, par les garçons de l'hôtel et les balayures ont été passées au tamis.

Les banquettes placées autour de la salle, les chaises et les bancs ont été déplacés et visités avec soin.

Les tentures, les piliers et le parquet ont été de même examinés minutieusement. Le tout sans résultat. Les recherches sont demeurées infructueuses : la balle de revolver n'a pas été retrouvée.

Le Procureur

Qui supervisait les fouilles ?

Le Juge

Le Commissaire de police du Havre, Monsieur Guillaume Bidault assisté du brigadier Pigeyre.

Le Procureur

Faites conduire Lucas à l'Elysée pour reconstituer la scène de tentative de meurtre. On ne peut se contenter des actuelles pièces à conviction : un pistolet et des cartouches. Et surtout, entendez tous les témoins. (Le Procureur sort du bureau du Juge)

Le Juge

Faites entrer les témoins les uns après les autres. Nous sommes partis pour plusieurs jours d'audition.

Le Juge

Monsieur Virlovet Arsène, vous êtes le Directeur de l'Elysée. Pouvez-vous nous narrer dans les moindres dé-

tails cette soirée de tentative de meurtre ?

Monsieur Virlouvét

Vers 7h1/4 du soir, le 22 Janvier, le sieur Glasser est venu me prévenir de l'arrivée de Louise Michel. Celle-ci est entrée dans la maison à 7h1/2. Elle s'est rendue dans notre bureau à gauche, en entrant, accompagnée de Dumas, Goubot et deux ou trois dames que je ne connais pas. Mademoiselle Beliard est venue un moment après. Au moment où Louise Michel passait sous la voûte pour entrer dans le bureau, j'ai remarqué Lucas se promenant sur le trottoir ; il était seul, il allait et venait devant la porte comme s'il eût attendu quelqu'un. Louise Michel est restée une heure environ dans le bureau jusqu'à l'ouverture de la conférence. Je l'ai prévenue qu'un grand nombre d'assistants réclamaient l'ouverture. Je l'ai accompagnée jusqu'à la tribune en la précédant pour lui ouvrir un passage. Dumas la suivait, peut-être y avait-il d'autres personnes mais je ne les ai pas remarquées. Son entrée s'est faite sans tumulte. Quelques personnes se sont découvertes en criant « Vive Louise Michel ». Elle a gagné la tribune où elle est entrée par le petit couloir qui y conduit. Sans former de bureau, elle a aussitôt ouvert la conférence. Dumas s'est assis à sa gauche.

Le Juge

Où se trouvait Lucas ?

Monsieur Virlouvét

Personne se trouvait à ce moment sur l'estrade en dehors d'elle et de Dumas. Les journalistes se sont assis au-devant de la tribune à une table. Je n'ai pas remarqué que Lucas fut auprès de la porte au moment où nous sommes entrés dans la salle. Je n'étais pas présent au moment où Lucas a escaladé la tribune. Une dame est venue me prévenir qu'on venait de tirer deux coups de revolver sur Louise Michel. J'ai été la rejoindre dans le cabinet où on l'avait conduite ; elle était entourée de Monsieur Denis Guillot, de M. le Docteur Malherbe, de M. le Commissaire de police, de M. le Commissaire central. Le Docteur Lignerolles arriva quelques instants après, puis M. le Procureur de la République.

On l'a conduite dans une chambre qu'on lui avait préparée où elle a reçu la visite du Docteur Cheron. A 3 h du matin, elle est descendue croyant qu'il était 6 h du matin et après avoir eu un très bon sommeil. Elle avait peur de manquer le train à cause d'un rendez-vous qu'elle avait avec son éditeur de Paris. Elle m'a paru surtout très sensible au reproche qui lui a été fait au cours de la conférence de vivre des bénéfices donnés par ses conférences ; elle protesté très énergiquement. Elle a ajouté : « Je n'ai souffert que de deux choses, c'est de la mort de ma mère et de cette imputation. Quant à l'attentat dont j'ai été victime, je

le considère comme une ânerie ; j'ai senti la brûlure par l'inflammation de la poudre aux deux oreilles. »

Elle paraissait légèrement surexcitée par la fièvre mais sa gaieté et son sang-froid ne se sont pas un instant démentis. Au moment où nous l'accompagnions dans la voiture, elle nous a recommandé de faire connaître que son idée était que l'individu qui avait tiré sur elle devrait plutôt passer devant le médecin que devant le juge. Elle nous a quitté à 6h du matin en nous remerciant de l'avoir entourée de soins.

Le Juge

Merci Monsieur le Directeur. Faites venir maintenant Madame Lucas, la femme de l'inculpé.

Madame Lucas entre, très intimidée.

Le Juge

Mlle Lebars Marie, c'est bien votre nom de jeune fille, dites-nous comment s'est déroulée cette journée du dimanche 22 Janvier.

Madame Lucas

C'est bien le nom que je portais avant d'être mariée... Ce jour-là, mon mari est sorti vers 1h1/2 en disant qu'il allait voir Louise Michel. Je ne lui ai pas demandé pourquoi il voulait voir cette femme et il ne me l'a pas dit. Mon mari n'était sorti que pendant une heure environ dans la matinée. Il est ensuite revenu à 5h1/2 à la maison. ; il m'a demandé de lui chauffer du café. Il ne m'a pas dit ce qu'il avait fait dans l'après-midi ni ce qui s'était passé rue Royale. Je ne le lui ai pas demandé ; Madame Pastol était présente ; mon mari m'a demandé 20 francs en disant que c'était pour acheter une reconnaissance d'une montre en or au Mont de piété. Comme je n'avais pas cette somme, j'ai envoyé mon petit garçon âgé de 12 ans, demander ces 20 francs à l'épicière qui loge au-dessous de nous. Mon mari a pris les 20 francs de mon petit quand il les a rapportés ; il est parti sans rien dire. Il était 6h1/4 à ce moment. Mon mari est parti seul, je ne l'ai vu en compagnie d'aucun autre individu dans la journée. Je ne connais personne qu'il fréquente ; quand il sort, il est toujours seul. J'ai été étonnée de ne pas voir mon mari rentrer le soir, mais comme il lui arrivait quelquefois de s'amuser le dimanche, je n'ai pas été inquiète. Je n'ai appris ce qui s'était passé que le lendemain matin par la concierge de la maison.

Le Juge

Vous dites que votre mari s'amusaient quelquefois le dimanche ; avec qui passe-t-il la nuit ?

Madame Lucas

Je ne puis pas vous répondre parce qu'il ne me dit rien quand il rentre.

Le Juge

Quelles sont vos ressources ? Et où votre enfant est-il scolarisé ?

Madame Lucas

Mon mari gagne 120 francs par mois et moi 45 francs. Mon enfant va à l'école primaire de la rue de la Mailleraye.

Le Juge

Votre mari se livre-t-il habituellement à la boisson ?

Madame Lucas

Mon mari aime à boire. Malgré cela, il me remet la plus grande partie de ce qu'il gagne

Le Juge

Je vous remercie de votre honnêteté. Faites entrer Madame Pastol, l'amie de Madame Lucas.

Madame Pastol, peu à l'aise d'avoir été convoquée, s'assied sur la chaise proposée par le Juge.

Mlle Periou Françoise, femme Pastol, parlez-nous de la somme d'argent qui a été sollicitée par M. Lucas.

Madame Pastol

Je me suis rendue chez Lucas avec mon mari dans l'après-midi du dimanche 22 Janvier vers 5h1/2. Lucas qui s'y trouvait à ce moment dit à mon mari : « Veux-tu entendre ce soir Louise Michel ? » ; mon mari a répondu que non. Lucas n'a pas parlé de ce qui s'était passé à la Gaieté et nous ne lui avons pas demandé. Nous avons pris un peu de café avec lui. Lucas m'a paru légèrement pris de boisson. Je l'ai entendu demander 20 francs à sa femme pour acheter la reconnaissance d'une montre en or. Sa femme a envoyé son petit garçon chez l'épicière pour emprunter

les 20 francs. Je suis descendue en même temps que le petit garçon vers 6h et nous sommes rentrés chez moi. Le soir, je suis allée au cirque avec mon mari et je n'ai pas revu Lucas.

Le Juge

Pendant que vous êtes restée chez Lucas, celui-ci vous a-t-il paru surexcité ou au contraire de sang-froid ?

Madame Pastol

Il m'a paru calme, il parlait comme d'habitude.

Le Juge

Au revoir Madame. Témoin suivant.

Monsieur Colin Jean, vous exercez la profession de naturaliste préparateur. Pouvez-vous nous indiquer ce que vous avez vu ou entendu chez Monsieur Mariette ?

Colin

Le dimanche 22 Janvier, vers 6h1/2 ou 7h, je me trouvais chez M. Mariette, armurier auquel j'étais venu demander quelques renseignements concernant mon travail. J'étais accompagné d'un nommé Joutel, préparateur chez Monsieur Evrard. Quand nous sommes entrés chez M. Mariette, celui-ci était en marché pour un revolver avec un individu de grande taille. Pendant ce temps, j'examinais les armes et j'ai entendu quelques paroles dites par le client. Il a commencé par trouver que l'arme était trop chère, il a débattu le prix, puis il a dit que c'était une commission qu'il faisait pour un laitier qui avait été assailli la semaine précédente. Je n'ai pas remarqué autre chose. Je n'ai même pas pris garde si l'arme a été essayée.

Le Juge

Cet individu vous a-t-il paru de sang-froid ou être en état d'ivresse ?

Colin

Je ne l'ai pas bien remarqué car je ne l'ai vu que de dos ou de $\frac{3}{4}$. Il m'a semblé qu'il parlait difficilement comme s'il avait eu de la bouillie dans la bouche.

Le Juge

Merci de votre coopération. Témoin suivant. Allons, nous avons de la besogne.

Monsieur Ballue Prosper, vous êtes gérant de propriétés. Vous vous êtes déplacé pour écouter Mlle Louise Michel

et vous étiez lors de cette conférence dans les premiers rangs. Quels détails pourraient nous être utiles à l'élucidation de notre enquête ?

Monsieur Ballue

J'ai assisté à toute la conférence. J'étais à trois mètres de la tribune. J'ai parfaitement vu quand Lucas est monté sur l'estrade en escaladant la balustrade pendant qu'un individu était en train de parler. Louise Michel était assise près de la table à la droite de Dumas. Après que l'orateur eut cessé de parler, Lucas a pris sa place et a prononcé quelques paroles parmi lesquelles j'ai compris « je ne suis pas un assassin, je ne suis pas un voleur ou mieux dire « je n'ai jamais tué, je n'ai jamais volé personne ». L'attitude de Lucas était celle d'un lutteur qui entre dans un cirque. Il agitait les bras, sa haute taille, sa carrure et ses gestes l'auraient fait prendre pour un lutteur de foire. La salle criait et il n'a pu continuer ; il a fait quelques pas en arrière et s'est assis à côté de Louise Michel, un peu en arrière d'elle. Celle-ci s'est levée pour prononcer quelques paroles dans l'intention de se défendre des imputations qu'on avait dirigées contre elle à raison de la recette de la conférence, en disant qu'elle était absolument désintéressée et qu'elle n'y avait aucun bénéfice. J'ai alors vu Lucas se lever d'un bond et allonger le bras à la hauteur de la tête de Louise Michel. Je lui ai vu tirer les deux coups de revolver presque instantanément ; le premier du côté gauche, le second du côté droit de la tête. J'ai vu le revolver, mais je n'ai pas pu voir si le chien du revolver était armé au moment du premier coup.

Le Juge

Quelle fut la réaction du public ?

Monsieur Ballue

Un jeune homme qui se trouvait sur l'estrade s'est précipité sur Lucas et lui a saisi la main qui braquait encore le revolver. Il a cherché à le désarmer. J'ignore si à ce moment le revolver a été arraché des mains de Lucas ou s'il est tombé dans la lutte qui a suivi. A ce moment, 12 ou 15 personnes se sont précipitées sur l'estrade ; on a saisi Lucas qui a été aussitôt neutralisé. Je suis monté moi-même sur l'estrade pour aider le jeune homme qui allait désarmer Lucas et pour empêcher Lucas de continuer à tirer, et pour maintenir cet homme qui paraissait un forcené. Quand il a été par terre, il avait sur lui une véritable grappe humaine. La dernière partie de son corps que j'ai aperçue est sa figure sur laquelle j'ai vu un individu appliquer un violent coup de pied. On criait dans la salle et sur la scène « A mort, tuons-le ! ». La masse des hommes qui le tenaient l'a soulevé ; on l'a fait descendre sur la table qui est devant la tribune, puis on l'a mis sur ses pieds et on l'a conduit hors de la salle. Je l'accompagnai moi-même et au moment où nous passions vers le milieu de la salle, M.

le Commissaire de police s'est joint à nous. On lui a fait traverser le jardin puis il est arrivé plusieurs agents et M. le Commissaire central aux mains desquelles on l'a remis.

Le Juge

Avez-vous remarqué si Lucas, au moment où il s'est levé pour tirer, avait la main droite dans la poche de son paletot, ou si au contraire il tenait déjà le revolver à la main ?

Monsieur Ballue

J'ai vu Lucas se lever subitement, allonger le bras et tirer instantanément. J'affirme qu'il avait encore le bras levé quand le jeune homme lui a pris la main. Dans ma pensée, il aurait encore continué à tirer sans l'intervention énergique de ce jeune homme.

Le Juge

Votre témoignage Monsieur est d'une importance capitale. Appelez un autre témoin s'il vous plaît. Monsieur Sturbe Armand, vous tenez une boucherie hippophagique et un témoin vous connaît des liens avec Monsieur Lucas. Pourriez-vous nous éclairer ?

Monsieur Sturbe

Je ne connais pas le dénommé Lucas. Je ne puis donc faire connaître dans quelles conditions celui-ci s'est rendu à l'Elysée le soir de la conférence de Louise Michel. Je suis arrivé dix minutes avant qu'elle ne commençât. J'ai mangé avec le chef de cuisine de l'Elysée et je me suis rendu dans la salle où je suis resté jusqu'à dix heures du soir et je suis reparti pour ne pas manquer le tramway. Je ne sais rien de l'incident. J'étais parti avant que l'individu ne montât sur l'estrade.

Le Juge

Soit, mais nous vérifierons si vous êtes bien parti à l'heure que vous venez de nous donner. Témoin suivant.

Monsieur Maestrini Noël, vous exercez la profession de vitrier peintre ; vous êtes en quelque sorte le héros de la soirée du 22 Janvier. Expliquez-nous comment s'est terminée la soirée et comment vous vous êtes opposé à Lucas.

Maestrini Noël

J'assistais à la conférence du 22 Janvier, celle du soir. J'ai même pris la parole pour dire que la recette était au profit de la propagande révolutionnaire et que la présence de Louise Michel à la conférence était toute désintéressée. Après avoir parlé, je suis allé m'asseoir dans l'angle gauche de la tribune et j'ai entendu ensuite prononcer quelques

paroles par Tortelier, menuisier, paroles qui étaient couvertes par le bruit qu'on faisait dans la salle. C'est à ce moment que j'ai vu un grand diable escalader la tribune ; il est passé près de moi et il est allé se placer du côté opposé ; il a ensuite pris la parole ; il paraissait parler difficilement. Le bruit continuait dans la salle, je n'ai pas pu entendre ce qu'il a dit. Je n'ai pas remarqué ce qu'il a fait ensuite. Louise Michel a ensuite pris la parole, elle a dit qu'elle ne comprenait pas qu'on vint parler d'assassin ou de voleur. A ce moment j'avais la tête tournée du côté d'un petit groupe de personnes qui faisait un tumulte. C'est le bruit d'un premier coup de revolver qui m'a fait tourner la tête. J'ai alors parfaitement vu le grand individu tenir un revolver braqué derrière la tête de Louise Michel. J'ai entendu le second coup de revolver. J'ai sauté d'un bond sur cet individu. Je l'ai pris par un bras et par la tête et je l'ai terrassé. Cela a été fait si rapidement que je ne rappelle plus si je lui ai d'abord saisi le bras qui tenait le revolver ou l'autre bras.

Le Juge

Avez-vous remarqué si l'individu en question était en état d'ivresse ?

Maestrini Noël

A la façon dont il a escaladé la tribune sans trébucher, il m'a paru qu'il n'était pas saoul, je puis l'affirmer.

Le Juge

Est-ce vous qui l'avez désarmé ?

Maestrini

Non, je n'ai même pas touché au revolver.

Le Juge

Au moment où vous l'avez saisi, avait-il encore le bras tendu vers Louise Michel ?

Maestrini

Je ne puis l'affirmer.

Le Juge

Cet individu, a-t-il prononcé quelques paroles au moment où vous l'avez terrassé ?

Maestrini

Je n'ai rien entendu ; j'ai même été étonné que cet homme n'ait pas crié.

Confrontation, l'inculpé est introduit dans le bureau du Juge.

Le Juge

Reconnaissez-vous le témoin, Monsieur Lucas ?

Lucas

Je ne me rappelle pas si le témoin était sur l'estrade. Au moment où je suis monté, j'étais dans un tel état de colère que je ne me connaissais pas moi-même. Je ne puis dire qui m'a désarmé ni comment j'ai été désarmé.

Le Juge

Il résulte de l'information qu'au moment où vous avez été désarmé, vous aviez encore le canon du revolver braqué sur la tête de Louise Michel.

Lucas

A partir du moment où j'ai été sur l'estrade, j'étais comme fou ; je ne sais pas si j'avais encore le bras tendu au moment où on m'a désarmé.

Le Juge

Aviez-vous l'intention de décharger les six coups du revolver.

Lucas

Je n'avais même pas l'intention d'en décharger un.

Le Juge

Voyons du côté des employeurs de Monsieur Lucas si nous pouvons obtenir davantage d'informations. Faites entrer Monsieur Delhouleme, puis Messieurs Lamart et Boivin.

Monsieur Delhouleme Félix, vous êtes négociant et avez employé Monsieur Lucas. Savez-vous si ce dernier a été condamné et pour quelle raison ?

Monsieur Delhouleme

Il y a quatre ans au mois d'octobre dernier que j'occupe, comme ouvrier de magasin, au mois, le nommé Lucas Pierre, celui qui a eu une histoire avec Louise Michel dans la salle de l'Elysée. Il buvait un petit coup parfois, mais rarement, et somme toute il se conduisait bien, et moi et mon associé, nous étions bien contents de lui. Quant aux condamnations portées sur le casier judiciaire dont vous venez de me donner lecture, il n'est pas possible qu'elles lui soient applicables, parce que depuis quatre ans, il n'a pas fait une seule absence et n'a jamais dû aller dans les villes où il aurait été soi-disant condamné. Il y a quatre ans, il habitait au Havre. Selon moi, il n'y a pas de doute possible, ce casier judiciaire ne lui est pas applicable en

aucune manière, c'est ma conviction intime.

Le Juge

Boivin Louis, vous êtes un ex-entrepreneur de débarquements de navires, étiez-vous satisfait du comportement de Monsieur Lucas en tant qu'employeur ?

Monsieur Boivin

J'ai été entrepreneur de 1881 à novembre 1886, j'ai occupé souvent le sieur Lucas, mais à la journée dans les bordées d'ouvriers. Je n'ai eu qu'à me louer de son travail et de sa conduite. La preuve, c'est que je le prenais de préférence aux autres lorsque je le voyais parmi eux à s'embaucher. Je veux parler du grand Lucas Pierre. Pour les commentaires dont il est question sur ce casier judiciaire, je ne crois pas qu'ils puissent lui être applicables. Je le crois incapable de rébellion et je n'ai jamais eu connaissance qu'il ait été condamné à aucune peine. Du reste, il n'a jamais eu la réputation d'un ouvrier allant souvent en prison. Je n'ai pas connaissance qu'il n'y soit jamais allé : tel est mon avis sincère.

Le Juge

Monsieur Lamart Henri, votre profession est entrepreneur à Sainte-Adresse. Étiez-vous au courant d'une quelconque condamnation concernant Lucas ?

Monsieur Lamart

Je ne connais pas le sieur Lucas dont vous me parlez ; je ne me souviens pas avoir fait travailler un ouvrier de ce nom ; dans les bordées d'ouvriers que nous employons, nous ne les connaissons pas la plupart du temps, peut-être que si je le voyais, je le reconnaitrais mais ce n'est pas certain. Je ne puis pas dire, dans ces conditions, si les condamnations portées au casier dont vous m'avez donné la lecture sont applicables à ce Lucas.

Le Juge au Greffier

Concernant le casier judiciaire de Lucas, il s'agit certainement d'une homonymie confirmée par les témoignages de ses anciens patrons.

Tâchons de résumer les témoignages.

Le Greffier

Le Libertaire
Internet : <http://le-libertaire.net/>
E-Mail : julesdurand.lehavre@gmail.com
Adresse postale: Groupe d'Etudes Sociales du Havre et environs- BP 411- 76057 Le Havre CEDEX
Directeur de la Publication : Olivier Lenourry
Numéro de commission paritaire en cours

D'après les renseignements collectés par le brigadier, Lucas habite au Havre depuis une dizaine d'années. Pendant 7 ans, il a travaillé comme journalier sur les quais. On n'a qu'un reproche à lui adresser, c'est de se livrer assez souvent à l'intempérance et quand il est dans cet état, il a souvent des difficultés dans son ménage mais pas avec ses voisins. Il est employé comme ouvrier de magasin au service de Messieurs Delhouleme et Veautorte, négociants en café depuis trois années. Ces patrons n'ont qu'à se louer de son travail et de sa probité. Ils ont constaté qu'il se présentait quelquefois un peu gris à son travail mais compte tenu de son bon travail, ils l'ont toujours gardé. On ne lui connaît pas d'antécédents judiciaires.

Le Juge

Donnez-moi lecture du dernier Procès-verbal concernant Lucas.

Le Greffier

Il est connu pour être d'une bonne conduite et d'une bonne moralité ; il passe aussi pour être d'un caractère doux. Cependant on lui reproche d'avoir un faible pour les liqueurs alcooliques, il a même été condamné en simple police pour ce délit, il y a environ 4 ans et ½ et lorsqu'il se trouve sous l'emprise de la boisson, il lui arrive de ne pas savoir ce qu'il fait ; malgré cela, il n'avait jamais jusqu'à ce jour été l'objet d'aucune plainte et est considéré comme un bon ouvrier et un bon époux.

Il est employé comme voilier et garde-magasin chez Monsieur Delhouleme, négociant, où il est bien considéré. Depuis qu'il est employé dans cette maison, il n'a jamais manqué à son travail. Comme situation de fortune, il ne possède rien mais avec le produit de son emploi évalué à 120 francs par mois et à celui de sa femme qui gagne 40 francs, il est dans une assez bonne situation, attendu qu'ils n'ont qu'un enfant âgé de 12 ans. De plus, en dehors de son travail, il s'occupe d'achat et de vente de divers objets de brocante, de même que de reconnaissances du mont de piété, ce qui lui rapporte quelques petits bénéfices. Lucas et sa femme sont bien considérés. A noter que Lucas a été réformé du service militaire.

Le Juge

Merci Monsieur le Greffier. Nous reprendrons nos auditions demain.

A suivre...

À vos plumes

Le libertaire accueille amicalement l'apport artistique, les études sociales, culturelles et économiques des lecteurs et lectrices
Envoyez vos articles au Libertaire. par Mail julesdurand.lehavre@gmail.com
com